

## Commune de FROTEY-lès-VESOUL

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE  
Département de Haute-Saône

### EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Délibération n° : 17

Séance du : 18 juin 2025

Objet : Installation d'un relais de radiotéléphonie - Convention

Nombre de conseillers en exercice : 15

Date de convocation : 13 juin 2025

Date d'affichage : 23 juin 2025

Le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de Monsieur Christophe TARY, Maire.

**PRÉSENTS** : M. Christophe TARY - Mme Josiane PRUNIAUX - M. Jean-Marc JAVAUX - Mme Nora ATAMNA - M. Maxime VAUTHIER - M. Benoît SAUVAGE - Mme Alison CALPENA JUAREZ - Mme Christelle ROY - M. Laurent CARDOT - M. Serge SCHMIT - M. Robin LHENRY.

**ABSENTS EXCUSÉS** : Mme Claudine DELAITRE (pouvoir à M. Jean-Marc JAVAUX) - Mme Anny GRANDGERARD (pouvoir à Mme Christelle ROY) - M. Jean-Gabriel DELOUF (pouvoir à M. Christophe TARY) - Mme Cécile DRUAUX (pouvoir à Mme Nora ATAMNA).

Mme ATAMNA Nora a été nommée secrétaire de séance.

\*\*\*

Consécutivement à la société O'Box agissant pour le compte de l'opérateur téléphonique SFR et suite aux nombreux échanges, la municipalité est parvenue à un projet d'installation d'un relais téléphonique dans le clocher de l'église.

Après avoir échangé sur le sujet lors de la commission travaux du 15 mars dernier et avec le référent de l'opération en amont du Conseil Municipal, M. le Maire sollicite l'accord du Conseil Municipal sur le projet de convention ci-annexé et présenté en séance.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à la majorité, approuve la convention pour l'installation d'une relais de radiotéléphonie dans le clocher de l'église et autorise le Maire à signer la convention et tous documents s'y rapportant.

Nombre de votants : 15

Vote : 13 Pour - 2 Contre (S. Schmit - R. Lhenry)

Fait et délibéré les jours, mois et an que dessus. Ont signé au registre tous les membres présents.

Extrait certifié conforme au registre des délibérations du Conseil Municipal.

Le Maire,

Christophe TARY



La secrétaire de séance,

Nora ATAMNA

